

Canne N°2 Blanche

Bulletin trimestriel
Avril - mai - juin 2024



Bureau de dépôt : Bruxelles X
N° d'agrégation : P207078

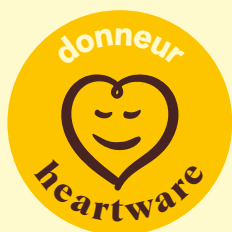
Rue d'Angleterre 57
1060 Bruxelles



ligue braille asbl
une autre façon de voir la vie

Un vieil ordi dans un tiroir peut ouvrir des portes.

Vos vieux **ordis portables** peuvent aider
des familles vulnérables à aller de l'avant.
À la maison comme à l'école.



Pour certains, un vieil ordi portable peut faire la différence. Entre vouloir et pouvoir, entre décrochage scolaire et bons résultats, entre vouloir un job et pouvoir le trouver. Même hors d'usage, déposez vos anciens ordis portables dans un point de vente Telenet ou dans un point de collecte pour que nous le remettons à neuf. **Ensemble, veillons ainsi à ce que nous soyons #tousconnectés**

Transformez votre hardware en heartware. Découvrez comment vous ou votre entreprise pouvez faire un don d'ordinateur(s) portable(s) sur telenet.be/heartware



GRANDIR EN TOUTE AUTONOMIE

Aujourd'hui, les familles avec de jeunes enfants sont confrontées à de nombreux défis. Les parents qui travaillent doivent arriver à jongler avec une multitude de paramètres. Ils sont soumis à la pression sociale ou se fixent eux-mêmes des objectifs élevés : exceller dans le travail, faire tourner son ménage comme une machine bien huilée, avoir des enfants indépendants, heureux et confiants dans la vie.

Les familles avec un enfant en situation de handicap visuel peuvent avoir l'impression d'être face à une mission impossible. Outre d'énormes ressources de motivation, de don de soi et d'amour, elles doivent aussi pouvoir compter sur un réseau et s'appuyer sur un soutien adapté. Aussi, la Ligue Braille met-elle tout son savoir-faire pour aider les enfants aveugles et malvoyants à devenir des adolescents et jeunes adultes autonomes. En dehors du contexte scolaire, elle leur offre l'espace pour expérimenter, prendre confiance en eux et développer leurs compétences sociales lors d'activités sur mesure.

Mais, laissons-les nous raconter tout cela eux-mêmes ! Dans ce numéro dédié à la jeunesse, découvrez les nombreuses histoires de nos petits et (désormais) grands bénéficiaires.

Dossier : Jeunesse 4

- Des stages qui marquent
- L'enfance, la fabrique de l'estime de soi

Portrait 14

- Trouver sa routine ... aux urgences !

Santé 16

- La cataracte congénitale
- L'impact de notre soutien financier (3)

Technologie 21

- Testé pour vous : biped

Vos droits 23

- En direct du Service social
- DG Personnes handicapées

Vie quotidienne 28

- Quoi de neuf au BrailleShop ?

Emploi 29

- Aider les jeunes à choisir leur voie

Loisirs 31

- 2024, année olympique
- Quoi de neuf à la Bibliothèque ?
- L'art à Saint-Nicolas

Merci ! 36

- Merci Mr Magis !
- Mention du numéro de registre national
- In memoriam: Alex Hoebeke



DES STAGES QUI MARQUENT

Les enfants et adolescents se souviennent, souvent, des stages de la Ligue Braille. Nos thérapeutes y donnent les conseils et astuces qui serviront toute la vie. Voilà pourquoi ces stages sont inoubliables. De merveilleux moments d'apprentissage que ces enfants et leurs parents nous racontent.

Rob, 21 ans

Rob, aveugle de naissance, est atteint de la maladie de Laaber. En 2011 et 2012, il a participé au stage d'autonomie de la Ligue Braille à Ostende.

« Il y a eu beaucoup d'activités amusantes pendant ce stage, comme la visite du Boudewijn Seapark et les balades en cuistax sur la digue, mais l'activité qui m'a le plus marqué, c'est la visite de la caserne des pompiers. Nous avons pu faire un



tour dans un camion, monter sur la grande échelle et nous asperger avec une lance à incendie. C'était vraiment génial !

Les thérapeutes étaient là pour nous dès que c'était nécessaire et ont essayé de nous apprendre un maximum de choses, comme s'habiller seul, manger avec des couverts, etc. Un an après le stage, la thérapeute Greet est également venue me donner des cours de dactylographie, ce dont je suis toujours très reconnaissant, car c'est très utile pour moi.

Ce stage a eu un impact sur ma vie quotidienne. Je suis devenu plus indépendant. J'ai commencé à me doucher et m'habiller seul.

Jusqu'alors, mes parents m'aidaient pour ces choses. Me laisser partir était aussi un grand pas pour eux. Je n'avais jamais quitté la maison sans eux, ils étaient très inquiets pour moi. Le fait que j'aie en stage avec la Ligue Braille leur a permis d'oser lâcher du lest. Cela a également renforcé ma confiance en moi et m'a, ensuite, permis d'oser partir en stage avec d'autres clubs de jeunes.

Je recommande vraiment les stages de la Ligue Braille ou d'autres activités pour jeunes malvoyants. Vous y ferez la connaissance d'autres ados avec lesquels vous pourrez échanger des idées et des expériences. Je me suis rendu compte qu'il y a beaucoup d'autres jeunes malvoyants et que l'on peut faire beaucoup de choses, même en situation de handicap ».



La maman d'Edmée (11 ans)

Edmée a fréquenté plusieurs stages de la Ligue Braille. Outre le stage d'autonomie, elle a participé aux stages à la ferme, de musique, animalier et d'histoire.

« La présence (en nombre suffisant) de thérapeutes spécifiquement formés au handicap visuel et la prise en charge quasi individuelle des enfants nous ont décidés à tenter les stages. J'étais convaincue qu'Edmée y trouverait son compte, car les petits groupes permettent d'évoluer de manière plus calme et agréable. De plus, le personnel est composé de personnes très bienveillantes, professionnelles et très expérimentées. Les enfants sont accueillis avec beaucoup d'attention dans un environnement très chaleureux. Chaque jour, nous recevons des photos de leurs aventures, on y voit leurs visages souriants. Cela rassure tout le monde à la maison.

Si besoin, un thérapeute vient chez vous avant le stage, pour un premier entretien. À l'aide d'un questionnaire détaillé, toutes les informations utiles sont partagées avant le début du séjour. Pour le stage d'autonomie, un objectif est fixé à l'avance pour chaque enfant, qui reçoit un diplôme à la fin de la semaine. Edmée le répète à chaque fois : tous les

enfants sont chouchoutés. Le stage se clôture par une soirée frites et, s'il y a un anniversaire, il y a du gâteau. Même si elle rentre fatiguée, Edmée revient à chaque fois très satisfaite et comblée ».

Alexandre, 24 ans

Aveugle de naissance, Alexandre est musicien professionnel. Depuis l'enfance, il participe aux stages de la Ligue Braille, ainsi qu'aux activités d'un jour telle que la Journée sensations qui lui a permis, l'année dernière, de tester le plus grand simulateur de chute libre d'Europe et l'année précédente de s'essayer au longboard et au cerf-volant sur la plage de Dunkerque. « J'y ai fait de belles rencontres avec d'autres gens de mon âge. On a pas mal discuté de nos parcours respectifs, c'était intéressant ». Petit, Alexandre prenait part aux stages organisés à la Ligue Braille : « des activités étaient proposées en fonction du thème du stage : la musique, Halloween, etc. Nous faisons des jeux, de la cuisine, écoutions des histoires. Nous sortions aussi ! Nous sommes allés au Musée des Instruments de Musique, à la mer ou à l'Institut Royal de Météorologie. Je me suis toujours senti bien intégré dans le groupe, les thérapeutes prenaient vraiment cela à cœur. Le

fait de communiquer et d'interagir avec les autres était un réel plaisir. À l'école, on me demandait de réaliser des choses impossibles, sous prétexte que je devais faire comme tout le monde ! Il vaut mieux en rire, mais lors d'une visite médicale, on m'a demandé de dessiner, alors que je n'avais jamais tenu un crayon de ma vie ! Ce genre de choses n'arrivait jamais avec les animateurs de la Ligue Braille, la bienveillance était toujours de mise ! »



La maman d'Ofelia (13 ans)

« Notre fille a participé au stage d'autonomie et au stage de cuisine. J'avais toute confiance dans l'encadrement. Les choses sont discutées en amont et des objectifs à travailler sont mis en place pour

donner à votre enfant plus d'outils dans la vie de tous les jours, en tant que personne malvoyante. Elle s'est très bien débrouillée. Je recommande sans hésiter à d'autres parents d'y inscrire leur enfant ! Lorsqu'Ofelia est revenue la première fois, elle avait énormément grandi, elle se sentait bien, détendue de ne pas toujours être « l'autre », d'être avec des gens qui partagent les mêmes préoccupations. Cela lui a fait énormément plaisir, à tel point qu'elle ne cesse de demander quand sera le prochain ».

Robbe, 23 ans

Le handicap visuel de Robbe est appelé CVI, « une déficience visuelle due à un dysfonctionnement du cerveau dans le traitement des stimuli visuels enregistrés par les yeux. Mon activité préférée, au stage à la mer, c'était la visite du delphinarium : c'est une expérience spéciale que de voir et de sentir de si près de si beaux animaux. En stage, on apprend à devenir indépendant et on acquiert de nombreuses compétences qui nous serviront plus tard. Par exemple, j'ai appris à faire mes lacets, ce qui n'était pas évident pour moi à l'époque. On sort aussi un peu de sa zone de confort et, à la fin, on est fier d'y être parvenu, malgré la déficience visuelle ».

Seth, 18 ans

Seth a une vision de 2-3 sur 10 et est albinos. Il a participé deux fois au stage autonomie à la mer et au stage technologie, en 2021.



Une photo de mon premier camp, lorsque les Diables Rouges jouaient. Plus tard, j'ai eu l'occasion d'aller sur le terrain, avec eux lors d'un match. L'un de mes plus beaux souvenirs avec la Ligue Braille.

« Mon activité préférée, c'était le canoë et aussi tester des équipements en rue pour savoir s'il fallait aller à droite ou à gauche. En canoë, certains se sont retrouvés à l'eau, ce qui était assez drôle... mais ils en sont vite sortis, parce qu'elle n'était pas très chaude. Les groupes dans lesquels j'étais étaient toujours sympathiques. L'encadrement était toujours au top et la nourriture préparée par Marie-Jeanne (NDLR : responsable du Service d'accompagnement et d'aide à la vie quotidienne) était toujours très bonne. Mes parents ont apprécié que j'aie en colonie de vacances

parce que sinon, je n'allais nulle part. Et j'y ai certainement appris à faire les choses de manière indépendante. J'ai appris qu'il y a toujours des gens qui voient moins bien que nous et qu'ils font tout ce qu'ils peuvent et essaient de tirer le meilleur parti de leur vie malgré leur mauvaise vue. Le stage m'a également donné plus de confiance en moi. J'ai réalisé que tout est possible, si on le veut soi-même ».



Klera, 16 ans

Klera vient en stage avec la Ligue Braille depuis ses 5 ans. Elle se souvient du tout premier, à la mer, au terme duquel elle a reçu un diplôme, « pour m'être améliorée dans le nouage de mes lacets et ma capacité à découper les aliments. C'est chouette, ça montre que mes efforts et mes progrès sont reconnus ». Klera participe également à des stages où les enfants ne sont pas en situation de handicap, mais l'encadrement ne permet pas toujours qu'elle se sente à l'aise. Vicky, sa maman, confirme : « nous

avons dû adapter, soit au niveau du rythme (le matin seulement, par exemple), soit l'en retirer complètement. En 2022, Klera a participé au stage « Tous à l'eau », dont elle revenue en train, avec ses camarades, sourire aux lèvres et avec la fierté d'avoir voyagé sans accompagnant, sur une si longue distance. Une victoire de plus vers l'épanouissement, qui montre que les possibles existent aussi pour eux et que ce n'est pas un handicap visuel qui va les bloquer ».

Notre offre de stages 2024

22 - 26 juillet : stage urbain, dès 16 ans (Anvers).

5 - 8 août : stage à la ferme pour les 5 - 8 ans.

5 - 9 août : stages à la ferme pour les 9 - 12 ans et les 13 - 16 ans.

21 - 25 octobre : stage « cuisine et sports » pour les 6 - 11 ans, à la Ligue Braille.

Merci !

Vous souhaitez également que les enfants et les jeunes aveugles ou malvoyants vivent des stages mémorables où ils peuvent s'épanouir et faire de grands pas vers leur indépendance ? Faites un don sur le compte BE11 0000 0000 4848 avec la mention « Jeunesse ». Chaque don d'au moins 40 euros donne droit à une attestation fiscale.

De tout cœur : MERCI !

L'ENFANCE, LA FABRIQUE DE L'ESTIME DE SOI

La Semaine de la Ligue Braille nous a appris, en mars dernier, que la confiance en soi est capitale pour mener une vie sociale épanouissante. Cette confiance en soi se construit durant l'enfance. Elizabeth Willemot, psychologue et malvoyante, guide les parents dans cette mission essentielle.



Le premier conseil à donner aux parents est d'avoir confiance en eux et en leurs capacités à accompagner leur enfant. Ce sont les personnes qui connaissent le mieux l'enfant et son histoire médicale. La confiance en soi naît et est alimentée par les interactions que nous avons avec les autres et les expériences que

nous vivons. On ne dit jamais assez à son enfant qu'on est fier de lui, qu'on a confiance en lui et qu'on l'aime. Les enfants en situation de handicap visuel rencontrent des défis particuliers. Certaines choses acquises facilement pour un enfant lambda ne le seront pas forcément pour eux. Je pense qu'il est important de leur faire reconnaître toutes leurs victoires, petites et grandes. Comme avec tout enfant, il faut être présent pour l'aider à grandir dans un cadre. Ce cadre est nécessaire, car donner des règles (adaptées s'il le faut) à son enfant, c'est aussi le responsabiliser et lui donner confiance en lui. Ne pas avoir de cadre est une source d'angoisse, tant pour les enfants que pour les adultes. Ignorer sa différence en lui posant les mêmes exigences qu'aux autres enfants risque d'affaiblir son estime de lui. La déficience visuelle n'est pas seulement un handicap, c'est aussi une autre appréhension du monde : il peut être normal que votre enfant ait plus de mal à partir en camp de vacances ou mange avec ses couverts plus tard que les autres. Évitions de comparer nos enfants. Le chemin de chacun est unique et, même s'il peut vous sembler sombre par moments, ayez confiance en la capacité de votre enfant à surmonter ces embûches.

Existe-t-il des stratégies, des astuces pour renforcer l'estime de soi d'un enfant aveugle ou malvoyant ?

D'abord, les encouragements, mais il est important de penser ce que l'on dit (un enfant sent si un compliment n'est pas sincère). Lors de jeux, pendant le repas ou au moment du coucher, on peut inviter l'enfant à parler de sa journée, de ce qui l'a rendu fier. Cet exercice lui permet de relever ses accomplissements et leur évolution.

Nous pouvons renforcer cette confiance en écoutant l'enfant lorsqu'il exprime des envies d'essayer de nouvelles choses et ne pas laisser nos peurs d'adulte l'empêcher de tenter une expérience. Au pire, il se rendra compte que ce n'est pas fait pour lui ou qu'il n'aime pas. Dans ce cas, c'est une leçon à laquelle vous pouvez réfléchir ensemble : « Je suis fier de toi, que tu aies essayé car ça te tenait vraiment à cœur. Qu'as-tu appris de cette expérience ? Que veux-tu en faire ? ».

Comment encourager son enfant aveugle ou malvoyant à explorer ses limites et à prendre des risques en toute sécurité ?

Tout enfant apprenant à marcher va tomber et se relever. Et ça peut

arriver des dizaines de fois. Bien sûr, je ne prône pas une liberté sans limite et une prise de risques inconsidérés mais, parfois, laisser son enfant « se planter » lui permet aussi de voir jusqu'où il peut aller. Se planter, cela peut aussi être la semence d'autres graines !

Aller à son rythme est important, tout en lui donnant cette impulsion qui lui permet d'affronter ses peurs. Alors que certains enfants fonceront tête baissée, d'autres n'oseront pas faire un pas. Pour les premiers, il est important de trouver des activités dans lesquelles ils peuvent exprimer cette énergie, tout en découvrant les limites de leur corps. La gymnastique par exemple. Quant aux seconds, être à l'écoute de leurs craintes sera déjà un premier pas. Cela permettra peut-être d'aménager certaines choses. Le nouveau lieu lui fait peur ? On peut le visiter avec lui pour qu'il y prenne ses repères. L'encadrement d'adultes inconnus l'inquiète ? Nous pouvons les rencontrer avant l'activité. Et, comme on dit, pour surmonter une peur, il faut l'affronter. Voir que l'on a réussi à affronter une peur est une source de fierté et de confiance inestimable. La connaissance de ses émotions et de leur juste expression contribue à l'estime de soi et à la confiance en soi et en l'autre !



Pendant la Semaine répit, la Ligue Braille offre un moment de repos et de réflexion aux parents, tandis que leurs enfants profitent d'activités adaptées. Au menu, des échanges constructifs avec d'autres parents et des professionnels, mais aussi une immersion dans la vie des malvoyants

Comment les parents peuvent-ils apprendre à gérer leurs propres émotions concernant le handicap de leur enfant ?

Question complexe... Il n'y a pas de recette magique ! En tant que parent, nous pouvons tout à fait mettre en place un environnement sain et favorable pour notre enfant, tout en ressentant une multitude d'émotions. Ressentir les émotions est humain, les accueillir est primordial, les exprimer aussi. La question qui se pose alors plutôt est : comment exprimer mes émotions sans que cela devienne un poids pour mon enfant ? Ce n'est évidemment pas le rôle de l'enfant de consoler ses parents. Pour cela, il

est nécessaire de pouvoir s'entourer de personnes de confiance : famille, amis, autres parents, psychologue, etc. Des personnes qui peuvent accueillir vos états d'âme sans jugement et vous permettre de déposer ce qui pèse sur votre cœur. Éviter à l'enfant de porter le poids de nos angoisses et réflexions d'adulte n'empêche nullement qu'il puisse être témoin de nos émotions à certains moments.

En effet, tout comme voir ses parents effondrés en permanence aura un impact négatif sur l'enfant, cela en aura également de les voir aborder constamment les choses de manière positive. C'est aussi grâce à ses parents que l'enfant apprend qu'il a le droit d'être en colère, révolté, triste et de trouver son quotidien injuste. Et c'est ainsi qu'il apprendra à exprimer ses émotions : parler à des personnes de confiance, pleurer, réfléchir à ce qu'on peut mettre en place, respirer calmement, etc.

Quel rôle la culture et les normes sociales jouent-elles dans la création et le maintien d'un comportement surprotecteur ?

Le handicap et la maladie, bien que de plus en plus présents dans les médias, restent tabous.

Je pense que nous faisons face à deux réactions opposées : l'ignorance et la surprotection.

Alors qu'on n'aide pas une personne avec une canne blanche cherchant son chemin à travers des travaux de voirie, on pourra la surprotéger au travail en sous-estimant ses compétences et facultés d'adaptation. Certaines écoles ne se rendront pas compte des difficultés de l'élève, mais le surprotégeront dans la cour, l'empêchant de jouer comme il le veut.

Nous évoluons dans une société et une culture assez individualiste et normée, les rencontres entre personnes se font plus rares et la différence devient plus différente encore. La peur peut alors prendre le dessus et soit, nous donner envie de nous éloigner, soit d'aider à outrance, n'ayant pu découvrir ce qu'était le « juste milieu ». N'oublions pas non plus que, en Belgique, contrairement à d'autres pays, les enfants sont vite séparés entre écoles « ordinaires » et « spécialisées ». Comment faire se rencontrer ces deux mondes, dans ce cas ?

Quel est l'intérêt de stages d'autonomie comme ceux que propose la Ligue Braille?

C'est l'occasion de rencontrer des

personnes traversant les mêmes épreuves et ayant, peut-être, trouvé des ressources différentes que celles qu'ils connaissent. C'est donc une occasion d'échanges, de partage et d'entraide. Par ailleurs, ce stage offre des occasions uniques aux jeunes de pouvoir dépasser leurs limites, se confronter et évoluer. Il leur offre la possibilité d'acquérir des compétences qu'ils pourront utiliser dans leur vie quotidienne.

Pour ces jeunes, c'est aussi une expérience loin du milieu familial, qui leur permet de voir qu'ils peuvent être autonomes au sein d'un groupe, loin des repères du quotidien.



« Une bouffée d'air »

Stéphanie et Vincent sont les parents d'Aurélie, 12 ans, malvoyante à cause du syndrome de Peters, une opacité cornéenne congénitale, découvert le jour de sa naissance.

« Aurélie est d'abord allée à l'école traditionnelle. Quand elle est entrée dans l'enseignement spécialisé, j'en avais des nœuds dans le ventre, j'avais peur que ce soit comme une caste dont elle ne puisse pas sortir. Le plus difficile pour elle, c'est qu'elle veut tout faire comme tout le monde. Quand elle n'y arrive pas (parce qu'elle a du mal à évaluer ses limites), elle s'énerve et pleure. Au début, nous intervenions, mais c'était pire. Nous avons appris que, dans ce cas, il faut la laisser se calmer toute seule ».

Aurélie fait de l'escalade, va aux scouts, adore les parcs d'attractions et passer du temps avec ses cousines. « Elle est très autonome, sans doute parce que mon mari et moi le sommes également, c'est une sorte de nature que nous lui avons transmise. En tout cas, nous ne l'avons pas surprotégée ». Aurélie fréquente les stages de la Ligue Braille depuis ses 5 ans, « elle a pu commencer avec un an d'avance, mais pour 3 jours seulement. À l'époque, elle était dans l'enseignement traditionnel. Quand

elle était en stage avec d'autres enfants aveugles ou malvoyants, elle rentrait heureuse et plus reposée, car on y prenait ses difficultés en compte. C'était une bouffée d'air pour elle et pour nous ! Désormais, avant un stage, elle fait et descend sa valise toute seule, sans que je le lui demande. Elle adore. Les animateurs sont comme des amis, c'est une famille élargie pour elle ».





TROUVER SA ROUTINE ... AUX URGENCES !

Arthur, 24 ans, est infirmier et termine une spécialisation en soins intensifs et d'urgence. Malvoyant depuis sa naissance à cause d'une cataracte congénitale, il vit sans cristallin, mais réalise les prises de sang aussi bien que ses collègues !

Quand avez-vous eu envie de devenir infirmier ?

En secondaire, j'ai suivi une formation aux premiers secours de la Croix-Rouge. Ado, j'étais souvent devant mon ordinateur et j'imaginai qu'étudier l'informatique était la meilleure option pour moi. Mais cette formation et mes missions en tant que volontaire de la Croix-Rouge m'ont permis de rencontrer des infirmiers dont le métier me faisait envie, notamment pour le contact humain et le dynamisme que je n'aurais pas connu avec l'informatique. J'ai continué les formations à la Croix-Rouge (brancardier, ambulancier), avant d'entamer des études d'infirmier. J'ai obtenu mon diplôme l'an dernier et décidé de faire une spécialisation

en soins intensifs et d'urgence, tout cela avec un œil droit qui ne perçoit que les couleurs et la luminosité, le gauche voit encore à 6/10e.

Être infirmier et malvoyant, c'est compliqué ?

Avec des adaptations, c'est possible ! Je ne quitte jamais mes loupes (pour lire les notices, par exemple) ni ma lampe frontale (quand je suis en intervention avec le 112 pour faire les pansements ou une réanimation). En cas de problème, je ne suis jamais seul.

Vous avez également étudié à l'étranger ?

Je suis parti en Erasmus pendant 3 mois en Nouvelle-Calédonie. Je voulais tester la vie en solo, à l'époque je vivais chez mes parents.

Au départ, je n'étais pas très sûr de moi, mais j'avais validé mes cours théoriques, j'avais donc ma place ! J'ai effectué mon stage là-bas, ça s'est très bien passé. Les gens y sont plus ouverts, ils discutent plus volontiers et tutoient directement. En Belgique, en stage, je ne parlais pas d'emblée de mon handicap. Quand je le faisais, ça se passait moins bien, on me confiait moins d'actes.



Changement d'ambiance pour Arthur qui a terminé ses études d'infirmier par un stage en Nouvelle-Calédonie

Comment la Ligue Braille vous a-t-elle accompagné dans ce parcours ?

Dès l'école primaire ! J'ai appris la dactylographie avec la Ligue Braille.

De longues sessions, chaque mercredi pendant des mois, mais c'était capital pour la suite de mon cursus ! En secondaire, nous faisons appel au Service de transcription pour que mes cours soient accessibles sur mon ordinateur. Quand j'ai commencé mes études supérieures, l'assistante sociale de la Ligue Braille a pris contact avec celle de la Haute École en Hainaut pour s'assurer de mon inclusion aux cours et aux stages, notamment en définissant les adaptations et les aides dont je pouvais avoir besoin. Pour apprendre à faire les prises de sang, j'ai eu besoin d'un appareil professionnel spécifique, un détecteur de veine. L'AVIQ ne pouvait pas intervenir, l'école l'a acheté, ce qui m'a permis de m'exercer. Maintenant, je réalise mes prises de sang au toucher et j'ai le même taux de réussite que mes collègues. Je m'étais mis beaucoup de pression là-dessus. Quand j'ai entamé mes études supérieures, je n'étais absolument pas sûr d'arriver au bout. C'était un choix risqué. Je reprendrai contact avec la Ligue Braille au moment de mon recrutement, pour le volet administratif. Aujourd'hui, j'ai trouvé ma routine, j'aimerais que ma transition professionnelle se passe aussi bien, dans un cadre bienveillant où je puisse continuer à m'améliorer.



LA CATARACTE CONGÉNITALE

La cataracte est souvent associée au vieillissement. Pourtant, elle peut toucher des personnes de tout âge, même des nourrissons. Nous avons consulté des spécialistes de la cataracte pédiatrique : le Prof. Marie-José Tassignon et le Dr Luc Van Os, de l'hôpital universitaire d'Anvers (UZA).

La cataracte est l'opacification du cristallin, ce qui peut rendre floue l'image perçue. Cette maladie peut affecter un seul œil (cataracte unilatérale) ou les deux yeux (cataracte bilatérale) et l'opacification du cristallin peut être partielle ou totale. L'impact sur la vision dépend du degré et de l'emplacement de l'opacification, qui déterminent si une intervention est indiquée. Il s'agit d'une pathologie rare, très complexe, dont l'expression varie d'un patient à l'autre.

Quelle est l'origine de la cataracte ?

Chez les enfants, les causes sont très diverses. La cataracte unilatérale est généralement un trouble du développement : l'œil n'a pas pu

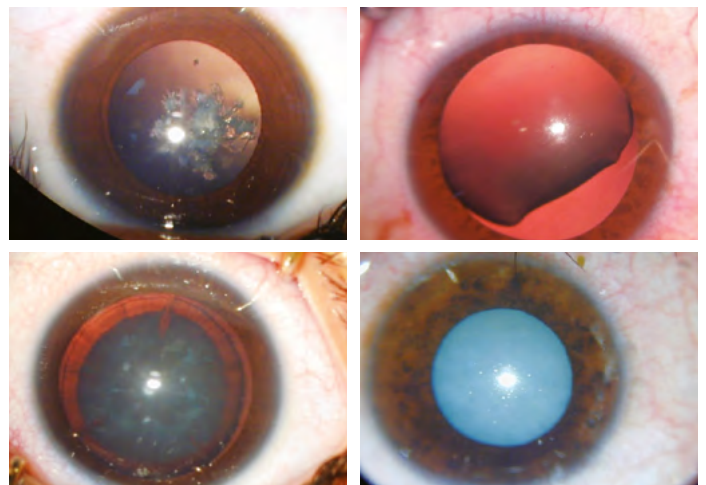
se développer correctement en raison d'un obstacle à la croissance. Pour faire comprendre aux parents que l'œil de l'enfant ne s'est pas développé normalement, nous leur expliquons qu'il s'agit d'un « défaut de fabrication ». La recherche continue pour connaître la cause de ce défaut. Nous avons une piste et disposons de l'équipement, mais nous manquons encore de fonds. Les cataractes bilatérales ont souvent une cause sous-jacente : un problème génétique (par exemple, une erreur dans le gène qui contrôle les fibres du cristallin), un trouble métabolique, un effet secondaire d'un médicament, une infection parasitaire ou virale pendant la grossesse, une inflammation de l'œil ou un accident. Cette liste n'est pas exhaustive.

Comment diagnostique-t-on une cataracte congénitale ?

Déjà à la naissance du bébé, les maladies métaboliques sont systématiquement écartées. Si un reflet est visible sur le cristallin ou si la pupille a un aspect grisâtre ou blanc, le pédiatre peut soupçonner une cataracte et adresser automatiquement le bébé à l'ophtalmologue. La taille de l'œil est également un paramètre : un bébé a généralement des yeux assez symétriques au niveau de la forme et de la couleur de l'iris. Si un œil est plus petit que l'autre, cela peut indiquer une malformation. On peut aussi déduire beaucoup de choses à partir d'une photo des yeux. C'est pourquoi nous vous demandons au préalable de nous envoyer une photo afin que nous puissions évaluer à distance l'importance de l'opacification du cristallin. Nous pourrions ainsi planifier au mieux la consultation en fonction de la gravité de la maladie.

La cataracte bilatérale peut aussi provoquer un mouvement involontaire des yeux (nyctagmus) parce qu'ils ne se fixent pas sur un point précis. C'est le signe d'une mauvaise coordination entre l'œil et le cerveau, problème difficile à corriger, notamment s'il est diagnostiqué après l'âge de 4 mois.

La cataracte congénitale n'est pas toujours manifeste à la naissance. En cas de cataracte partielle ou de cataracte unilatérale, la gêne fonctionnelle est minime et la maladie n'est souvent découverte que plus tard. Il n'est alors plus possible de déterminer avec précision quand la cataracte est apparue (récemment ou déjà à la naissance).



Différentes formes de cataracte chez les enfants

Y a-t-il des choses à faire pendant la grossesse ?

Ce n'est que lorsque la cataracte est présente dans la famille à un âge précoce que le gynécologue doit accorder une attention particulière à la tête et aux yeux lors de l'échographie, car un cristallin trouble est visible à l'échographie. Le traitement n'est pas possible chez le fœtus, mais plus le diagnostic est précoce, plus il est possible d'intervenir tôt et plus le pronostic est bon.

En quoi consiste le traitement, est-il plus difficile en cas de cataracte congénitale ?

Idéalement, nous pratiquons une intervention chirurgicale lorsque le bébé est âgé de 2 à 4 mois. Le cristallin est enveloppé d'un sac, appelé sac capsulaire ; le chirurgien y pratique une ouverture ronde (il n'y a donc pas de coins ou de bords qui peuvent se déchirer) pour retirer le tissu cristallin trouble, et placer un nouveau cristallin dans le sac capsulaire. L'inconvénient est que certaines cellules de l'ancien cristallin peuvent rester et provoquer rapidement une nouvelle opacification chez l'enfant (cataracte secondaire), ce qui nécessitera de nouvelles interventions chirurgicales. Pour éviter cela, nous avons développé à l'UZA une technique appelée « bag-in-the-lens » : nous pratiquons, à l'arrière du sac capsulaire, une deuxième ouverture de la taille de celle qui est à l'avant, et nous implantons le cristallin dans l'ouverture créée. Les cellules restent ainsi isolées dans la partie restante du sac capsulaire, où elles continueront à jouer leur rôle de maintien de la souplesse du sac. La cataracte congénitale est souvent plus difficile à traiter que la cataracte qui survient plus tard (dans l'enfance). La texture de l'œil d'un bébé est très différente de celle d'un enfant

plus âgé ; elle est plus élastique, ce qui complique l'opération. Cela signifie qu'il faut plus de temps pour déterminer avec précision les ouvertures à pratiquer dans le sac capsulaire. L'opération peut prendre jusqu'à 2 à 3 fois plus de temps que pour un enfant plus âgé ou un adulte. Une bonne expertise, la planification du moment idéal, une équipe bien coordonnée (infirmières, orthoptistes, médecins) et la réalisation des examens pertinents sont essentiels. Il est très important que les parents aient le sentiment de pouvoir consulter en étant informés.

Y a-t-il une chance de guérison complète ?

Une bonne récupération est possible, mais, outre le cristallin, d'autres paramètres de l'œil comme la rétine et le nerf optique doivent également être fonctionnels. Lors d'une opération de la cataracte, nous réparons le système optique, mais le cerveau doit encore l'accepter. Des complications peuvent également survenir après la chirurgie, comme une augmentation de la pression intraoculaire. En général, si on intervient à temps, il est possible que l'enfant retrouve une vision (entre 5 et 10 sur 10) lui permettant une bonne inclusion scolaire et ensuite, socio-professionnelle.

L'IMPACT DU SOUTIEN FINANCIER (3)

Au fil des ans, des dizaines de chercheurs ont pu mener à bien leurs projets de recherche scientifique grâce au soutien financier de la Ligue Braille. Qu'en est-il de leurs travaux, de leur carrière et de leur vie aujourd'hui ?

Basamat Almoallem (UGent – lauréate en 2015)

Basamat Almoallem a reçu le prix en 2015 pour son étude génétique du nystagmus infantile idiopathique (mouvements oculaires incontrôlables). Aujourd'hui, elle est à la tête de l'unité de génétique ophtalmologique du département d'ophtalmologie de l'Université du Roi-Saoud.



Êtes-vous satisfaite des résultats des recherches que vous avez menées à l'époque ?

Oui, bien sûr. Nos résultats peuvent faire une réelle différence dans la vie

des patients chez qui le diagnostic est posé, après une série d'examens et l'exclusion d'autres maladies graves.

Quel est l'objet de vos recherches actuelles ?

Globalement, la recherche sur le nystagmus enregistre des progrès considérables. Notre compréhension des causes s'approfondit grâce à de nouvelles avancées, de nouveaux traitements sont développés et des améliorations sont apportées aux options thérapeutiques actuelles. C'est porteur d'espoir pour les patients. Quelques exemples de résultats de recherche récents : une étude publiée dans la revue *JAMA Ophthalmology* en 2023 a révélé que l'imagerie du tenseur de diffusion (NDLR. : technique d'IRM) peut être utilisée pour identifier des changements subtils dans la structure cérébrale des patients atteints de nystagmus infantile. Une autre étude, publiée dans la revue *Neurology* en 2023, a révélé que la stimulation cérébrale profonde pouvait être un traitement efficace contre le nystagmus sévère.

Que vous a apporté le soutien à vos recherches ?

Le financement est essentiel pour la recherche à tous les niveaux. La recherche est coûteuse et

nécessite des ressources comme des équipements et du matériel. Sans financement, les chercheurs ne pourraient pas effectuer leur travail. Sur le plan personnel, le soutien dont j'ai bénéficié m'a permis de poursuivre ma passion, de faire de nouvelles découvertes, de progresser dans ma carrière et d'atteindre la stabilité financière. J'ai gagné en maturité et en compétences d'évaluation, ce qui me permet, aujourd'hui, de m'occuper de mes étudiants.

En tant que saoudienne, comment êtes-vous arrivée à Gand ?

Quelles sont les différences ?

L'UGent est une université renommée qui jouit d'une excellente réputation dans le domaine de la recherche. Le département d'ophtalmologie de l'Université du Roi-Saoud avait signé un accord de coopération avec l'Hôpital universitaire de Gand, et j'ai eu la chance que le doctorat fasse partie du projet. J'ai également été particulièrement intéressée par les possibilités de recherche spécifiques à l'UGent, notamment par les travaux du Prof. Bart Leroy et du Prof. Elfride De Baere, qui sont des experts de premier plan en génétique ophtalmologique des maladies rétinienne héréditaires, mon domaine d'intérêt. En outre,

le multilinguisme et la situation centrale de la Belgique ont été des atouts, et Gand est une ville dynamique et cosmopolite, riche en histoire et en culture.

L'Arabie saoudite et la Belgique ont des programmes d'ophtalmologie de grande qualité, et le marché du travail est considéré comme très compétitif au niveau mondial pour ces deux pays. Le programme d'études en ophtalmologie n'est pas tout à fait le même. Par exemple, certains programmes en Arabie saoudite peuvent mettre l'accent sur les protocoles, les tests et les examens, tandis qu'en Belgique, l'accent est mis sur la recherche et les compétences d'auto-apprentissage.

Avez-vous un message pour la Ligue Braille ?

Je tiens à vous remercier sincèrement pour le soutien que vous avez apporté à cette recherche. Votre financement est essentiel pour que tous les chercheurs puissent continuer à se développer et à se former. Poursuivez ! L'avenir s'annonce prometteur.





TESTÉ POUR VOUS : BIPED

Le secteur des aides électroniques à la mobilité est en pleine évolution. Les thérapeutes de la Ligue Braille se tiennent au courant et testent, avec leurs bénéficiaires, les innovations prometteuses. En avril, ils organisaient une journée d'essai avec les collaborateurs de l'entreprise suisse biped.

Son fondateur, Mael Fabien, présente biped comme une solution de mobilité tout-en-un, en complément d'une canne blanche ou d'un chien-guide. Le dispositif, un harnais de 950 grammes, se porte sur les épaules. Il dispose d'un champ de vision de 170° grâce à des caméras grand angle, capables de traiter les informations de profondeur en 3D. Ces caméras sont posées sur la poitrine, côté gauche, alors qu'à droite se trouve un petit ordinateur. La batterie est disposée dans le cou. L'appareil détecte les obstacles, sa « description de scène » peut dépeindre votre environnement de jour (mais pas de nuit). Grâce à l'intelligence artificielle et aux instructions GPS, il aide à naviguer dans les rues.

Pour la détection des obstacles, biped s'est inspiré du Honda Research Institute et de la technologie utilisée pour les voitures autonomes. Selon Mael, avec leur large champ de vision et une portée allant jusqu'à 15 mètres, les caméras fonctionnent de manière plus précise que les dispositifs fonctionnant avec des capteurs à ultrasons qui donnent une réponse binaire : y a-t-il ou non un obstacle à une distance de 1,5 à 2 mètres ? En effet, la technologie d'IA de biped identifie ces obstacles, leur nature, les suit et vous indique s'il y a un risque de collision. Par conséquent, l'appareil émettrait jusqu'à trois quarts de sons « inutiles » en moins. Une formation de 10 heures est nécessaire pour se lancer seul avec l'appareil

et maîtriser parfaitement les différentes tonalités et intensités des bips, ainsi que leur signification.

L'appareil coûte 4 300 €, mais selon biped, pour ce prix, vous avez les fonctionnalités de plusieurs outils coûteux en un seul. En outre, l'avenir (proche) est à l'IA et à la fusion des technologies pour un meilleur guidage : détection des passages piétons et aide à la traversée, navigation à l'intérieur, détection des portes, compréhension du moment où quelqu'un veut entrer et un GPS plus précis.



L'avis de Luc, bénéficiaire testeur :

« Fonctionnellement, l'appareil m'a semblé tout détecter : les bornes basses, les auvents des magasins, etc. Il me faudrait cependant un peu de pratique pour m'y habituer.

Je trouve que les tonalités aiguës pour les obstacles situés en contrebas et les tonalités hautes pour les obstacles en hauteur sont un peu moins intuitives. L'appareil est assez visible et ne me semble pas très agréable à porter par beau temps quand on ne porte qu'un T-shirt, par exemple.

J'aimerais le tester plus longtemps, car il a certainement beaucoup de potentiel. Pour commencer, il est préférable de le faire dans un « environnement d'apprentissage » et les yeux bandés. S'ils pouvaient rendre le design un peu plus modulaire, en vous donnant le choix d'accrocher seulement la caméra à un clip ou à une ficelle sur le cou devant le sternum et de transporter l'ordinateur et la batterie dans votre sac à dos, par exemple, alors je serais plus enclin à le faire ».

Est-ce qu'il s'agit d'une solution idéale pour tout le monde ? Peut-être pas, mais biped est la preuve qu'il y a un avenir pour les aides technologiques portables qui aident les piétons aveugles ou malvoyants à se déplacer fluidement.

Des questions ? Rendez-vous sur le site web biped.ai.



EN DIRECT DU SERVICE SOCIAL

Droits des personnes handicapées, services sociaux et d'aide à la personne, mobilité, accessibilité. Trouvez ici une information condensée et pratique, centrée sur le handicap visuel et les mesures qui ont un impact important sur la vie sociale de nos bénéficiaires.

Du changement pour l'allocation de remplacement de revenus

Le gouvernement fédéral facilite la combinaison de l'allocation de remplacement de revenus (ARR) avec le revenu du travail. Cette nouvelle mesure concerne les personnes bénéficiant d'une allocation pour personnes en situation de handicap qui reprennent une activité professionnelle après deux ans sans revenus du travail. Avant, en cas d'augmentation de 20 % de ces revenus par rapport à l'année précédente, l'allocation était automatiquement réduite. Désormais, les salariés, fonctionnaires ou indépendants qui reprennent ou commencent le travail après au moins deux ans d'inactivité bénéficieront d'exonérations plus

importantes sur leurs revenus du travail :

100 % pour la tranche de 0 € à 25.499,82 €

50 % pour la tranche de 25.499,83 € à 30.599,78 €

25 % pour la tranche de 30.599,79 € à 35.699,75 €.

SVP Facteur en ligne et par téléphone

Le service SVP Facteur de bpost, destiné aux personnes à mobilité réduite (PMR), est désormais accessible en ligne ou par téléphone. Jusqu'à présent, un utilisateur qui voulait y recourir devait placer une affichette à la fenêtre. Grâce à SVP Facteur, la personne peut faire appel à son facteur pour acheter

des timbres ou remettre une lettre recommandée. Les demandes peuvent désormais se faire sur le site internet de bpost (www.bpost.be) ou par téléphone (02 278 50 89). Les clients peuvent alors indiquer ce que le facteur peut faire pour les aider, en emportant lors de sa tournée le produit adéquat, par exemple des timbres-poste (à payer en espèces) ou un formulaire pour les envois recommandés.

Ce service est gratuit.

Nouveau tarif social télécom

Le tarif social des télécommunications a été modifié en mars dernier. Si vous remplissez les conditions, vous pouvez bénéficier d'un abonnement internet (avec une vitesse minimale de 30 Mbps et un volume mensuel minimal de 150 Gb) pour un montant maximum de 19 euros par mois. L'ensemble internet/téléphone/télévision ne peut pas dépasser 40 euros par mois. Si vous y avez droit, introduisez votre demande auprès de l'opérateur de votre choix, qui la transmettra au SPF Économie, lequel vérifiera si les conditions sont remplies.

WALLONIE

Prestation de répit en hausse

Le gouvernement wallon revoit à la hausse les quotas prévus pour les

prestations de répit dont bénéficient les personnes en situation de handicap, leur famille et leurs aidants proches. La prestation de répit à domicile passe de 300 à 375 heures par an et par bénéficiaire. La prestation de répit en demi-journée d'activité collective passe de 50 à 60 demi-journées annuelles par bénéficiaire. La prestation de répit résidentiel passe de 50 à 60 jours par année et par bénéficiaire. L'AVIQ reconnaît et subventionne 21 services organisant ce répit. 800 personnes en ont bénéficié en 2023, permettant à leurs proches de souffler.

BRUXELLES

Un nouveau site pour les bruxellois

Lancé en mai dernier, le site handicap.brussels rassemble toute l'information utile pour les personnes en situation de handicap vivant à Bruxelles. Cette plate-forme, fonctionnant comme un guichet unique, compile les informations et contacts utiles pour couvrir tous les besoins et présenter l'ensemble des interlocuteurs compétents.

Le projet handicap.brussels est le fruit d'une collaboration entre le Service PHARE (COCOF) et Iriscare (COCOM).

DG PERSONNES HANDICAPÉES



Cet article a été rédigé par la Direction générale personnes handicapées (DG HAN).

La DG HAN fait partie du service public fédéral Sécurité sociale et compte 350 employés. Elle a pour mission de faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées. Elle évalue, par exemple, les demandes de reconnaissance d'un handicap, accorde les allocations financières et d'autres avantages. Voici les différentes missions de la DG HAN.

Allocations et autres aides

En cas de reconnaissance d'un handicap, la DG HAN accorde aux adultes âgés de 18 à 65 ans les aides suivantes :

ALLOCATIONS

- L'allocation de remplacement de revenus (ARR) compense (partiellement) les revenus que les travailleurs ne peuvent pas gagner

en raison de leur handicap. La DG HAN évalue la « réduction de la capacité de gain ». Une personne dont la capacité de gain est réduite à un tiers ou moins de ce qu'une personne non handicapée peut gagner sur le marché du travail général est handicapée à plus de 66 %.

- L'allocation d'intégration (ou AI) est destinée à compenser les difficultés supplémentaires rencontrées par une personne handicapée pour participer à la vie sociale. La DG HAN évalue cette « perte d'autonomie » selon six critères :
 - se déplacer à l'intérieur et à l'extérieur ;
 - faire les courses, préparer les repas ;
 - l'hygiène personnelle et l'habillement ;
 - entretenir son logement et accomplir les tâches ménagères et quotidiennes ;
 - vivre seul, évaluer et éviter les dangers ;
 - communiquer et avoir des contacts sociaux.

Veillez noter que les allocations pour les personnes en situation de handicap de moins de 18 ans (allocation de soins pour les besoins de soutien spécifiques) et de plus de 65 ans (budget de soins pour les personnes âgées ayant besoin de soins) ont été régionalisées. Ces dossiers ne sont donc plus examinés par la DG HAN.

LES MESURES SOCIALES ET FISCALES

- La carte de stationnement pour personnes handicapées ;
- La carte nationale de réduction pour les transports en commun.

Comment introduire une demande ?

Vous pouvez demander une allocation et/ou une mesure sociale et fiscale pour les personnes handicapées via :

- Le site web My Handicap avec votre carte d'identité et votre code pin ;
- Votre mutuelle ;
- Votre administration communale ou le CPAS de votre commune ;
- Les assistants sociaux de la Ligue Braille.

Conditions à remplir

Les allocations pour personnes handicapées (ARR/AI) appartiennent

au système dit « résiduaire ». Cela signifie que les personnes handicapées doivent d'abord faire valoir leurs droits dans les autres domaines de la sécurité sociale (tels que l'invalidité ou le chômage). Certaines conditions doivent être remplies, telles que l'inscription au registre national des personnes physiques ou la nationalité.

Évaluation multidisciplinaire et volet administratif

L'examen du dossier commence par une évaluation multidisciplinaire (évaluation de la perte de capacité de gain et de la perte d'autonomie). En cas de perte de l'une ou de l'autre, le dossier fait l'objet d'un examen administratif. Pour ce faire, la DG HAN examine la situation socio-économique du « ménage » (la personne handicapée vit-elle seule, en couple, en cohabitation ou en communauté ?) L'ensemble de ces démarches dure environ 6 mois. Une demande produit ses effets au 1er du mois qui suit. En cas de réponse positive, la personne en situation de handicap reçoit une allocation mensuelle et des arriérés (pour la période comprise entre le mois où l'allocation est octroyée et le mois où elle commence à être payée). La DG dispose de 10 centres de reconnaissance du handicap (répartis sur l'ensemble du territoire). C'est là

que les personnes sont convoquées pour l'évaluation multidisciplinaire de leur demande.

Nouvelles équipes pluridisciplinaires

Près de 30 nouveaux évaluateurs du handicap ont été recrutés depuis 2020. Ces spécialistes (assistants sociaux, ergothérapeutes, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues, etc.) permettent à la DG HAN d'être plus proche des préoccupations des personnes en situation de handicap et d'examiner les dossiers dans un nouveau cadre multidisciplinaire, mieux adapté. Cela présente l'avantage d'aborder non seulement l'aspect médical mais aussi les différents aspects psychosociaux de la situation de la personne en situation de handicap.

Intensification de la lutte contre le non-recours aux droits

20 nouveaux assistants sociaux (soit un renfort de 60 %) ont été recrutés fin 2022 pour lutter contre le non-recours aux droits : de nombreuses personnes handicapées ont droit à des allocations mais n'en font pas la demande ou abandonnent les démarches entamées. Cela les expose, d'avantage que d'autres groupes sociaux, au risque de précarité.

Le saviez-vous ? Dans les décisions de refus de la DG HAN, plus de 25 % sont motivées par le fait que les renseignements demandés n'ont pas été fournis et 5 % pour non présentation à une convocation au centre de reconnaissance du handicap. À la DG HAN, nous sommes convaincus que ce nombre de refus peut être réduit en fournissant de meilleures informations aux personnes handicapées et aux institutions partenaires, avec un soutien accru de la DG HAN.

Vous trouverez plus d'informations sur le nouveau site web : www.handicap.belgium.be où vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter. Vous pouvez également nous contacter via le numéro gratuit 0800 98 799 (tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30), via le formulaire de contact (disponible sur le site web), par courrier (Boulevard du Jardin Botanique 50, boîte 150 à 1000 Bruxelles) ou pendant l'un des 150 jours de séance par mois des assistants sociaux de la DG HAN (liste disponible sur le site web).



Début de cette année, la DG HAN était en visite à la Ligue Braille



Besoin d'un clavier pratique et léger pour une prise de notes fluide en classe ou pour écrire seul ? Pensez au nouveau mini-clavier AZERTY bluetooth pour PC (2571) et Mac/iPad (2572). Il fonctionne avec 2 piles AAA



(incluses) et est facile à utiliser grâce aux

lettres et chiffres noirs sur fond jaune (existe aussi en noir-blanc ou blanc-noir).

Deux jeux ont retenu notre attention. Les plus jeunes (dès 3 ans), apprécieront les cubes sonores Peekaboo (2266 - voir photo en haut). Laissez votre enfant identifier les sons identiques et associer les paires de sons, stimulant ainsi ses capacités sensorielles.

Les plus grands peuvent s'amuser

LES NOUVELLES DU BRAILLESHP

L'offre du BrailleShop s'adresse également aux jeunes. Notre magasin est accessible sur rendez-vous à Bruxelles du lundi au jeudi (10 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h. Retrouvez les dernières informations sur notre fonctionnement, nos activités, les articles disponibles et les prix, sur le site www.braille.be/brailleshop.



avec une nouvelle version tactile du grand classique Backgammon

(0075). Le plateau de jeu se compose de 4 parties avec des crêtes tactiles séparant chaque emplacement. Le tout dans une mallette de transport pratique, avec un espace de rangement pour les dés et les pions tactiles.

Qui dit été, dit (espérons-le) soleil ! Protégez vos yeux avec style grâce à nos nouvelles lunettes (2576) qui protègent contre les UV-A, les



UV-B, les rayons infrarouges et font partie de notre gamme de luxe.



AIDER LES JEUNES À CHOISIR LEUR VOIE

L'orientation scolaire est déterminante dans une carrière, une étape clé pour aider les jeunes aveugles ou malvoyants à faire un choix éclairé et qui corresponde à leurs capacités. Les conseils de nos spécialistes des études et de l'emploi, Cien, Christelle et Joppe.

Comment la Ligue Braille aide-t-elle à choisir des études et à identifier les opportunités de carrière ?

Notre travail repose sur trois piliers. D'abord et surtout écouter attentivement les besoins, les intérêts, les frustrations passées du jeune et l'informer de ce qu'implique sa condition spécifique, les tâches qui lui seront plus ou moins difficiles et les aides existantes. Les mots-clés sont : connaissance de soi, estime de soi et confiance en soi. Ensuite, nous examinons les souhaits d'emploi/d'études, leur faisabilité et les opportunités sur le marché du travail. Cela nous permet d'évaluer la motivation et les compétences supplémentaires nécessaires. Enfin, nous sensibilisons l'environnement : quels sont les aménagements

nécessaires, des dispenses sont-elles possibles, comment l'équipe pédagogique appréhende-t-elle les choses, etc. Nous sommes parfois une voix supplémentaire à la table, dans l'équipe de l'élève.

Plus concrètement, nous apportons un soutien sous la forme de conseils sur les études, de médiation entre l'élève et l'école, de consultance et de conseil à l'équipe de soutien ou pendant le stage, de conseils pour l'accessibilité et nous sommes une caisse de résonance pour l'élève et ses parents. Nous veillons à ce que du matériel adapté soit disponible, nous sensibilisons les employeurs et les collègues de stage, nous fournissons une formation à la mobilité sur et vers le lieu de travail, etc.

Les attentes des jeunes correspondent-elles à la réalité ?

En général, nous constatons qu'ils ont une image réaliste d'eux-mêmes. Certains n'ont pas encore pu donner une place à leur handicap et ne peuvent donc pas en tenir compte dans leur choix d'emploi. D'autres ont du mal à percevoir l'impact de leur handicap sur leur sécurité, par exemple. Dans les deux cas, il est utile de les écouter, de les sensibiliser et de les aider à comprendre. Mais parfois, ce sont les parents ou l'environnement scolaire qui limitent les choix des jeunes parce qu'ils pensent que certaines études ne sont pas possibles. Il est alors important d'en discuter avec eux, afin de soutenir au mieux leur chemin vers l'autonomie.

Que peuvent faire ensemble l'enseignement et la Ligue Braille ?

Les écoles peuvent se tourner vers la Ligue Braille dès qu'elles ont des doutes sur les options, les choix, les outils et les orientations. Nous sommes également une caisse de résonance pour elles. Il est utile que les jeunes soient mis en contact avec nous dès la sixième année de l'enseignement secondaire. Nous pouvons aussi intervenir quand il s'agit de postuler à un emploi.

Quels sont les défis à relever dans la recherche d'un emploi ?

Le plus grand défi est de se présenter comme un travailleur à part entière. Avoir conscience de ses limites et ses besoins lors d'une candidature est un grand avantage. Cela demande de la connaissance de soi et de l'acceptation. Il y a aussi la mobilité, la faisabilité et l'aptitude au travail. L'idée fautive selon laquelle les personnes en situation de handicap n'ont pas leur place dans le circuit normal de l'emploi est toujours là et nécessite une sensibilisation. Pourtant, nous voyons aussi des employeurs qui souhaitent inclure ces personnes, mais qui ne parviennent pas à les atteindre. Trouver le bon lien (dans les deux sens) est une mission que nous devons certainement développer davantage à l'avenir.



Cofinancé par
l'Union européenne

En 2023, nous avons accompagné 89 jeunes dans leur orientation et encadrement pédagogique et aidé 347 personnes dans leur recherche ou leur maintien à l'emploi. Nos conseils ont été décisifs pour leur parcours et les aideront encore sur le marché du travail.



2024, ANNÉE OLYMPIQUE

La Ligue Braille compte de nombreux sportifs parmi ses bénéficiaires. À l'occasion des 17e Jeux Paralympiques (du 28 août au 8 septembre à Paris), l'ex-paralympienne Griet Hoet (à gauche sur la photo) revient sur sa carrière cycliste.

Avec Anneleen Monsieur, Griet, cycliste malvoyante, a terminé 8e aux Jeux de Rio en 2016. Ensemble, elles ont décroché le bronze à Tokyo en 2021 et terminé leur carrière, un an plus tard, sur un double titre mondial à Paris. Un palmarès impressionnant !

Griet, comment en êtes-vous venue au tandem ?

Par hasard ! J'ai suivi des humanités sportives. En 4e année, une blessure au poignet m'a contrainte à changer d'orientation et j'ai laissé tomber le sport. À 29 ans, on m'a diagnostiqué une rétinite pigmentaire. J'ai alors pris une année d'interruption de carrière pour voyager et faire le deuil de ma vue. À mon retour, la cycliste Anneleen Monsieur m'a contactée. Elle avait été sélectionnée pour le

championnat du monde de cyclisme en tandem. Elle croyait en elle et était persuadée qu'elle pouvait mieux performer avec une athlète malvoyante de bon niveau. C'est ainsi que tout a commencé. Faire du vélo, voyager à travers le monde entier et prendre part à des compétitions, cela me semblait génial. Nous avons commencé à nous entraîner pour le championnat du monde sur piste. Après six mois d'entraînement, nous y avons décroché une 6e et 7e place, ce qui nous a permis d'être sélectionnées pour les Jeux de Rio où nous avons obtenu un diplôme paralympique (NDLR : réservé aux 8 premiers). Cela nous a donné confiance, on en avait encore sous le pied ! Le sport de haut niveau est devenu ma vie : se préparer au mieux de ses possibilités, donner le

meilleur de soi-même et faire partie des athlètes de haut niveau.

Qu'est-ce qui rend le cyclisme en tandem unique ?

C'est un sport qui se pratique en binôme. En tant qu'athlète cycliste malvoyant, il vous faut un pilote. Ces dernières années, on observe que de nombreux athlètes valides s'orientent vers le tandem pour confirmer leur sélection. Ensuite, l'équipement est très coûteux. Heureusement, la technologie a fort évolué ces dernières années et les athlètes sont mieux soutenus. Milan par exemple (NDLR : Milan Thomas, athlète de cyclisme en tandem G) a derrière lui une bonne équipe.

Comment fonctionniez-vous en binôme ?

Anneleen et moi nous entraînions ensemble. En compétition, nous n'avions presque plus besoin de parler. Je mémorisais le parcours pour anticiper les virages. Pendant les épreuves contre la montre, nous portions une oreillette par laquelle l'entraîneur nous donnait des informations sur la course. Grâce à un petit résidu visuel, pendant les reconnaissances, je cherchais toujours des points de référence. Pendant la compétition, je pouvais me situer dans la course.



Quel regard portez-vous sur votre parcours ?

C'était une expérience fantastique, j'étais à fond dedans. Je faisais attention à ce que je mangeais, buvais... Je ne suis pas une sportive de haut niveau dans l'âme. Avant, j'avais une vie sociale bien remplie. J'ai dû la mettre en veilleuse et ça m'a beaucoup manqué. Je voulais terminer ma carrière aux Jeux de Tokyo, entre-temps, j'ai mis ma vie entre parenthèses. Je suis très heureuse et reconnaissante d'avoir pu connaître le monde du sport de haut niveau de l'intérieur. J'ai un profond respect pour tous ces athlètes. J'ai réalisé ce qu'il y a de plus beau : être sacrée championne du monde. Anneleen et moi avons commencé tard. La chance, le talent et les circonstances étaient au rendez-vous. Pour beaucoup d'athlètes, c'est compliqué parce qu'ils se fixent comme but de participer aux

Jeux paralympiques. Il vaut mieux commencer par quelque chose qu'on aime, pas forcément de haut niveau. On ne s'improvise pas athlète du jour au lendemain.

Quel est pour vous le moment le plus mémorable de votre carrière ?

Je n'oublierai jamais ma première sélection comme outsider. Après, j'ai pris conscience de notre potentiel qui nous permettait d'ambitionner des médailles. On nous admirait. Il y a tellement de bons souvenirs. Mais être sacrées deux fois championnes du monde lors de notre dernière compétition a été la cerise sur le gâteau.

Quel conseil donneriez-vous aux cyclistes en tandem en herbe ?

En Belgique, il y a régulièrement des courses. Allez-y, plongez, vous pourrez déjà vous mesurer aux autres. Ne vous fixez pas d'objectifs trop ambitieux. Commencez par prendre du plaisir. Le sport est également important en raison de son aspect social. Si vous aimez faire du vélo, je suis certaine que de nombreux clubs de cyclisme amateur seraient heureux de vous y accueillir.

Mon conseil : faites-le et veillez surtout à vous amuser. C'est le plus important.

Pour mettre en pratique les bons conseils de Griet, nous avons fait appel à quelques ambassadeurs professionnels du monde sportif belge pour initier nos jeunes bénéficiaires à divers sports tels que le Pilates, le cécifoot, le cécirugby, l'escalade, le tir à l'arc et même le jiu-jitsu, le judo et le taekwondo, lors du BrailleDay, en mai dernier.



QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Top 5 des livres audio

LES FEMMES DU BOUT DU MONDE

de Melissa Da Costa. Livre n° **38018**
Autumn et sa fille Milly vivent à la pointe sud de la Nouvelle-Zélande où elles gèrent le camping Mutunga o te ao, le bout du monde en maori.

LA SYMPHONIE DES MONSTRES

de Marc Levy. Livre n° **38085**
Un soir, Veronika découvre la disparition de son fils de neuf ans. Désespérées, elle et sa fille Lilya cherchent à comprendre où il a été emmené.

LA MARIÉE PORTAIT DES BOTTES

JAUNES de Katherine Pancol.
Livre n° **38096**

India et Louis ont 10 et 8 ans et demi quand leur mère les dépose devant la grille du Château de Berléc en leur disant qu'elle reviendra.

LE CHALET DES DISPARUS de Ruth

Ware. Livre n° **38029**
Une équipe d'associés en séminaire se retrouve bloquée par une tempête de neige, dans un chalet perdu. Très vite, un collègue disparaît.

PSYCHOPOMPE d'Amélie Nothomb.

Livre n° **38019**
Livre autobiographique dans lequel Amélie Nothomb dévoile sa passion pour les oiseaux.

ET À LA LUDOTHÈQUE ?

Avec la **Maison d'apprentissage multi-fermetures (M24014)**, l'enfant découvre les différents systèmes de fermeture (serrure, loquet, glissière, etc.). Il faut réussir à tous les ouvrir ! Une manière ludique et amusante de développer sa motricité fine.

Les **Tubes sonores diatoniques (M24015)** produisent un son quand on les frappe sur un objet ou sur une partie du corps. Simples d'utilisation, ils permettent d'obtenir des hauteurs de note facilement reconnaissables. Parfaits pour un travail de groupe, ces tubes sonores développent la psychomotricité et facilitent l'écoute des sons, du plus grave au plus aigu. Il était une fois Grâce au jeu de logique **La Belle au Bois Dormant (M24027)**, découvrez l'univers enchanté du célèbre conte. Aiderez-vous le chevalier à atteindre le château de la Belle au Bois Dormant sans vous perdre ? Ou aiderez-vous la princesse à trouver la sortie du labyrinthe ?

D'autres envies ludiques ? Demandez la nouvelle liste complète des jeux au 02 533 32 40 ou par mail : bib@braille.be

La Ludothèque de la Ligue Braille bénéficie de l'aide du Service public francophone bruxellois (Commission communautaire française).

L'ART À SAINT-NICOLAS

En avril et mai dernier, le parcours artistique de l'exposition « Coup De Ville » de Saint-Nicolas donnait à voir les œuvres de Cécile Douard. Des œuvres prêtées par la Ligue Braille à la plateforme artistique WARP.



En tant que présidente, Cécile Douard a joué un rôle déterminant dans l'histoire de la Ligue Braille. À la fin du 19e siècle, la jeune femme installe sa carrière d'artiste-peintre*, mais en 1899, alors qu'elle a 33 ans, elle perd la vue à la suite d'un accident et se tourne vers la musique, la sculpture et l'écriture. En 1922, elle entre au conseil d'administration de la Ligue Braille et en structure les activités. En 1926, elle en devient présidente,

poste qu'elle occupera jusqu'en 1937. Son dévouement et ses nombreuses relations dans les milieux culturels et intellectuels donneront une solide impulsion à la jeune organisation.

Pour la 5ème édition de l'exposition « Coup de Ville » à Saint-Nicolas, nous avons aidé les organisateurs à exposer certaines des œuvres d'art ou des portraits de Cécile Douard qui font partie de notre collection. Comme vous pouvez le voir ci-dessous, elles ont ponctué le parcours artistique à deux endroits différents de la ville. Retrouvez les photos de cet événement sur www.warp-art.be/coup-de-ville/2024

*Jeanne VERCHEVAL : Cécile Douard, un regard retrouvé, La Louvière-Bruxelles, 2014.





BELLE CONTINUATION, MONSIEUR MAGIS !

Après ses adieux au poste de Directeur général pour devenir Conseiller au comité de direction de la Ligue Braille (voir Canne Blanche 3, 2021), Michel Magis profite d'une retraite bien méritée. Avant de partir, en mars dernier, il nous a accordé une dernière interview.

Presque toute votre carrière a été consacrée à l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes. Quel bilan dressez-vous de ces 3 décennies ?

En 30 ans, les aides matérielles et plus spécifiquement les nouvelles technologies se sont développées de façon extraordinaire, avec un impact positif sur la scolarité, la vie quotidienne ou l'emploi.

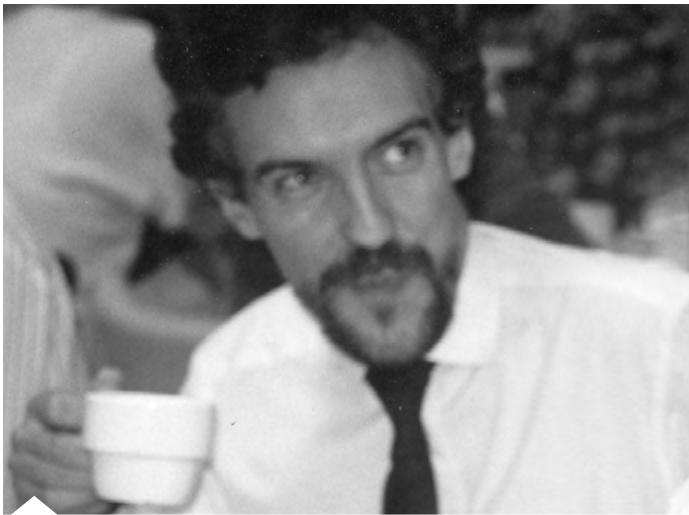
J'ai pu constater des évolutions positives au niveau législatif et de la prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap. Le concept d'inclusion a tout son sens car l'environnement social est pris en compte. L'environnement joue en effet un rôle important et peut être facilitateur s'il est adapté ou créer du handicap s'il ne l'est pas. Le fait que le droit aux

aménagements raisonnables ait été intégré dans la Constitution montre aussi la tendance positive de la prise en compte de la personne en situation de handicap.

Je ne pourrai cependant pas n'avoir qu'un regard positif.

Restons attentif à ce que l'humain reste au centre de nos décisions. Il y a de moins en moins de services de proximité, le numérique crée bien entendu de l'accessibilité mais crée aussi de la fracture numérique. Restons aussi attentif à ce que des décisions ne créent pas davantage encore de handicap. Les scans cars sont un excellent exemple de l'impact que l'environnement peut avoir sur la personne.

Quels sont les 3 moments de votre carrière à la Ligue Braille



Michel Magis, à ses débuts à la Ligue Braille

qui resteront gravés dans votre mémoire ?

La première chose qui me vient à l'esprit, ce sont les rencontres. Tout au long de ma carrière, j'ai rencontré des personnes motivées, passionnées et passionnantes. Qu'il s'agisse de personnes aveugles ou malvoyantes, du personnel, des bénévoles, des associations partenaires, administrations publiques et des hommes et femmes politiques. En 30 ans, la Ligue Braille a continué à évoluer positivement. Le fait qu'elle apporte une aide concrète et réelle est un élément qui m'a motivé pendant toute ma carrière. Sa valeur ajoutée, c'est son réseau. C'est lui qui, au-delà des compétences individuelles de chacun, tisse des liens pour offrir une complémentarité et un accompagnement plus holistique de la personne.

L'évolution de la fonction consultative montre aussi la meilleure prise en compte, non seulement des besoins des personnes en situation de handicap mais aussi de ce qu'elles ont à dire. La Convention des Nations Unies, le concept « Rien sur nous sans nous » doivent nous guider dans notre quotidien. Les Conseils consultatifs existent maintenant à tous les niveaux de pouvoir. Ce sont des lieux essentiels pour faire avancer les choses.

Enfin, quels sont vos projets ?

Je trouve important, intellectuellement, de continuer à apporter mon aide dans le combat pour aider les personnes en situation de handicap. C'est pourquoi je conserve un mandat : la présidence du Conseil consultatif des personnes handicapées au sein de la COCOF. Pour conclure, je citerai le philosophe Denis Diderot : « L'homme le plus heureux est celui qui fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres ». Il y a ma famille, mes amis et toutes les belles personnes que je rencontrerai. Ajoutez à cela la lecture, le jardinage et l'œnologie et je pense que j'aurai de quoi m'occuper !

**Merci pour tout, Monsieur Magis !
Belle continuation !**

IMPORTANT : MENTION OBLIGATOIRE DU NUMÉRO DE REGISTRE NATIONAL (NISS)

Le SPF Finances impose désormais de communiquer votre numéro de registre national à ajouter à votre prochaine attestation fiscale (cf. article 323/3 du Code des impôts sur les revenus 1992).

Le numéro national se trouve au dos de la carte d'identité belge. Pour les entreprises donatrices dites personnes morales, il s'agit du numéro de la Banque Carrefour des Entreprises (BCE). Afin de vous conformer à la législation fiscale et de bénéficier de la déductibilité fiscale pour tout don de 40 € minimum versés en

2024 (attestation fiscale délivrée début 2025), n'oubliez pas de nous renseigner votre numéro de registre national, de préférence par téléphone au 02 533 33 33 ou par mail à donateurs@braille.be en mentionnant votre nom, prénom et adresse postale complète.

En raison de la charge de travail que l'encodage de cette donnée engendre, il ne nous est pas possible de confirmer individuellement la bonne réception de l'information. Soyez néanmoins assurés que nous traitons vos données conformément à la loi sur la vie privée. Nous vous remercions de votre compréhension.



In memoriam : Alex Hoebeke

C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part de la disparition

d'Alex Hoebeke à l'âge

de 94 ans. Monsieur Hoebeke a été administrateur, administrateur honoraire, volontaire à la Ligue Braille et figure emblématique du Comité des bénévoles de Charleroi. Michel Berlo, notre Président, se souvient d'un administrateur très actif, « un homme joyeux et très investi pour la Ligue Braille, particulièrement dans

l'organisation des banquets ». Ces banquets étaient proposés fin janvier, à l'Université du Travail de Charleroi et rassemblaient une centaine de personnes : personnel de la Ligue Braille, volontaires, bénéficiaires et leurs accompagnants. « Il y avait un copieux repas et il était possible de faire un petit pas de danse ». Alex Hoebeke était aussi à l'initiative des goûters mensuels « avec le soutien indéfectible de son épouse, Josée, avec qui il formait un couple solaire, soudé et admirable » se souvient Michèle Dubois, Responsable du Service loisirs et culturel de la Ligue Braille.



Canne Blanche, trimestriel de la Ligue Braille, est une production du Service communication, en collaboration avec les différents services de l'association.

Photos : UZA, Marie-José Tassignon, biped, DGH, G-Sport Vlaanderen/SWPix.com-Simon Wilkinson, Jean-Michel Byl, Louis David, Ligue Braille.

Impression : Daddy Kate.

ABONNEMENT

- 20 € à verser sur le compte :
BE11 0000 0468 0248
BIC : GEBABEBB
Communication : « Abonnement Canne Blanche ».
- Gratuit pour les personnes aveugles et malvoyantes et pour les donateurs pour tout don à partir de 40 €.
- Disponible en PDF et en audio (www.braille.be), et sur demande en braille et sur CD Daisy.



- Aidez-nous à éviter les gaspillages : en cas de déménagement, d'erreur dans vos coordonnées ou si vous recevez cette revue en double, merci de nous en avvertir !
- Ne vous laissez pas abuser par des personnes peu scrupuleuses. La Ligue Braille ne vend rien, ni de porte à porte, ni sur la voie publique.
- La Ligue Braille est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques et active dans l'ensemble du pays. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.



CONTACT.

Ligue Braille asbl, rue d'Angleterre 57, 1060 Bruxelles.

Tél. : 02 533 32 11 – E-mail : info@braille.be - www.braille.be.

Compte pour faire un don : IBAN BE11 0000 0000 4848 - BIC : GEBABEBB.

Éditeur responsable : Noëlla Jardin, rue d'Angleterre 57, 1060 Bruxelles.

La Ligue Braille traite vos données personnelles dans le respect de vos droits et de ses obligations, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Pour toute question au sujet du traitement de vos données, consultez notre Privacy Policy sur www.braille.be. Pour consulter, modifier, supprimer vos données ou pour toute autre question, contactez-nous par voie postale ou via info@braille.be.

Save the date !

BrailleTech

18 - 19 OCTOBRE 2024

Aveugle ou malvoyant ?

Venez découvrir en nos locaux les aides techniques pour vous faciliter la vie !

Avec le soutien de :



ligue braille ^{asbl}
une autre façon de voir la vie